

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Sécurisation de la traverse de l'Estriade sur la route 112, à Granby LA NOUVELLE SIGNALISATION SERA ACCOMPAGNÉE D'UNE RÉDUCTION DE VITESSE À PARTIR DU 20 JUILLET

Sherbrooke, le 8 juillet 2020. – Le ministère des Transports, la MRC de La Haute-Yamaska et la Ville de Granby informent la population que la nouvelle signalisation à la traverse de la piste cyclable l'Estriade sur la route 112 (rue Denison Est), à Granby, sera implantée le 20 juillet.

Afin de sécuriser davantage le secteur, le Ministère accompagnera la nouvelle signalisation d'une réduction de la limite de vitesse. Celle-ci sera abaissée à 50 km/h aux abords du nouveau passage pour piétons seulement durant la période où la piste cyclable sera ouverte, soit de mai à octobre.

Rappelons que la transformation du passage pour cyclistes en passage pour piétons entraînera le remplacement des panneaux indiquant le passage pour cyclistes par des panneaux indiquant le passage pour piétons, de même que la mise en place de panneaux « Obligation de descendre de bicyclette » sur la piste cyclable aux approches de la route 112.

Une fois en place, le passage donnant la priorité aux piétons exigera, aussi bien de la part des conducteurs que des cyclistes, des changements dans les habitudes de déplacement, afin de se conformer aux dispositions du Code de la sécurité routière.

Faits saillants

- L'Estriade, qui relie le territoire de Granby jusqu'à Waterloo sur une distance de 21 km, est fréquentée annuellement par plus de 200 000 cyclistes, ce qui en fait l'une des pistes cyclables les plus populaires au Québec.
- Le nombre de piétons et de cyclistes qui traversent la route 112, à Granby, peut atteindre les 2 000 par jour.
- En été, environ 7 500 véhicules empruntent quotidiennement le tronçon de la route 112, à Granby.
- L'implantation d'un passage pour piétons au croisement de la route 112 et de la piste cyclable l'Estriade a été identifiée par le Ministère, en concertation avec la MRC, la Corporation d'aménagement récréo-touristique de La Haute-Yamaska (CARTHY), la Ville de Granby et son service de police, comme étant une mesure appropriée afin de sécuriser rapidement la traverse.

Liens connexes

- [Guide de la sécurité à vélo](#)
- [Code de la sécurité routière](#)

- [Corporation d'aménagement récréo-touristique de La Haute-Yamaska \(CARTHY\)](#)

– 30 –

Pour information :

Ministère des Transports
Nomba Danielle, conseillère en communication
Tél. : 819 574-6044

MRC de La Haute-Yamaska
Marlène Pawliw, coordonnatrice aux communications
Tél. : 450 378-9976, poste 2239

Ville de Granby
Marc Antoine Morin, chef – division communications
Tél. : 450 775-5549